

ALLAITANE 40

ALIMENT COMPLEMENTAIRE MINERAL
POUR BOVINS OVINS CAPRINS



ESPECES



PRESENTATION

Granulés de
3 mm

Conditionnement
Seau de 20 kg

Un gobelet
doseur inclus



Produit certifié
FCA-OVOCOM

MAJ : 03/2022

MODE D'EMPLOI

Ovins et caprins adultes : distribuer 40 gr par jour par animal pendant 10 jours ou 25 gr par jour par animal pendant 30 jours.

Agneaux-chevreaux : distribuer 6 gr par jour par animal pendant 10 jours ou 3 gr par jour pendant 30 jours.

Veaux : distribuer 50 gr par jour par animal pendant 10 jours ou 20 gr par jour par animal pendant 30 jours.

Génisses, taurillons, bovins d'élevage : distribuer 80 à 100 gr par jour par animal pendant 10 jours ou 50 gr par animal par jour pendant 30 jours.

Vaches : distribuer 100 gr par jour par animal pendant 10 jours avant la mise bas ou 50 gr par animal par jour pendant 30 jours.

Ajuster, poursuivre et renouveler périodiquement en fonction du régime et des besoins.

Peut-être utilisé en **agriculture biologique** conformément aux règlements (UE) n°2018/848, certifié par FR-BIO 10.

COMPOSITION : Son de blé bio, carbonate de calcium, phosphate monocalcique, maltodextrine bio, oxyde de magnésium, chlorure de sodium, huile de colza bio.

CONSTITUANTS ANALYTIQUES :

Cendres insolubles dans HCLM	4 %
Calcium	12 %
Magnésium	3 %
Sodium	2,2 %
Phosphore	2 %

MP issues de l'AB (en M.S.)	33,2 %
MP en conversion vers l'AB (en M.S.)	0 %
MP ni issues de l'AB ni en conversion vers l'AB (en M.S.)	66,8 %
MP d'origine agricole	33,2 %

ADDITIF :

Mélange de substances aromatiques

Liant et anti-agglomérant

Bentonite (1m558i) 46 880 mg/kg

CONSERVATION : Fabriqué 12 mois avant la date de durabilité minimale indiquée.